



PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 11 SEPTEMBRE 2025

Le 11 septembre 2025, à 20 h 00, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Eric CHASSAGNE, Maire.

Présents : Mmes Christiane DAUNIS, Fabienne BINET, Annie TISSOT, Ghyslaine LESUEUR, Isabelle PEGAZ TOQUET et Widèd GREVISSE (arrivée à 20h30).

M. Eric CHASSAGNE, Philippe De PACHTERE, Carlos RUBIO, André VUACHET, Miguel MARTINS, Mathieu BEHAGHEL, Fabrice COCATRIX et Benoît CURT.

Absente excusée : Mme Volcy LEROUGE (pouvoir donné à Mme Isabelle PEGAZ TOQUET)

Absents : Mmes Alexandra BEAUQUIS, et Fabienne M'TANIOS ; M. Nicolas BAYART

Madame Ghyslaine LESUEUR a été nommée secrétaire de séance.

Date de convocation : 05 septembre 2025 - Nombre de membres en exercice : 18 - Nombre de membres présents : 14 + 1 pouvoir

Ordre du jour :

➤ Approbation du procès-verbal de la séance du 17 juillet 2025 à l'unanimité.

➤ **COMMUNAUTE DE COMMUNES RUMILLY TERRE DE SAVOIE :**

- Convention de mise à disposition d'un agent communal à la Communauté de Communes

Compte tenu de la compétence de l'agent du service urbanisme/voirie/réseaux, de son implication dans la mise en place du service Application du droit des sols Intercommunal et la dématérialisation des actes d'urbanisme, la commune a convenu avec la Communauté de Communes Rumilly Terre de Savoie de mettre cet agent à disposition dudit service. Une mise à disposition de 12 heures hebdomadaires est proposée à compter du 15 septembre 2025 afin de prendre en charge l'instruction de certains dossiers du territoire et de continuer à former l'agent de la Communauté de Communes. Les membres du Conseil municipal autorisent à l'unanimité la signature de cette convention.

- Convention de mise à disposition de locaux à la Communauté de Communes

En date du 12 décembre 2024, une convention de mise à disposition de locaux de la commune de Marcellaz-Albanais à la Communauté de Communes de Rumilly avait été acceptée par le Conseil Municipal afin d'accueillir, à hauteur de 27 heures par semaine, un agent de la Communauté de Communes du service ADSI (Application du Droit des Sols Intercommunal).

Afin de prolonger la coopération entre la Communauté de Communes Rumilly Terre de Savoie et la commune de Marcellaz-Albanais dans le domaine précité, il est proposé de prolonger la mise à disposition pour une durée hebdomadaire plus courte. La convention est acceptée à l'unanimité par les membres du Conseil municipal dont les principales caractéristiques sont :

- Temps de mise à disposition des locaux : 1 jour par semaine
- Durée de la mise à disposition : 1 an renouvelable 2 fois
- Redevance à hauteur de : 350.00 € /mois

➤ **FINANCES** : Convention de financement avec le Syane

En accord avec la Commune, le syndicat des énergies et de l'aménagement numérique de la Haute-Savoie (SYANE) envisage de réaliser, au titre de son programme de travaux de l'année 2024 l'ensemble des travaux relatifs à l'éclairage public et l'enfouissement de réseaux de télécommunication et l'électricité au niveau de la rue des écoles.

Le montant global des travaux est estimé à 160 936.46€, avec une participation financière communale s'élevant à 47 629.10€ et une contribution au budget de fonctionnement s'élevant à 4 828.09€.

Pour permettre la réalisation de l'opération, il convient d'approuver le plan de financement des opérations à programmer et notamment la répartition financière proposée et à s'engager à verser au SYANE de la Haute-Savoie, sa participation financière à cette opération.

Ces propositions ainsi que le plan de financement sont approuvés à l'unanimité par l'assemblée.

➤ **SUBVENTION** : Convention avec le Département - Projet de rénovation de l'église

En date du 10 avril 2025, le Conseil municipal approuvait à l'unanimité le projet de travaux de rénovation de l'église de la commune et autorisait Monsieur le Maire à solliciter des subventions notamment auprès du Conseil Départemental.

La direction « Culture et patrimoine » du département a notifié à la Commune, en date du 18 août 2025, une subvention d'un montant de 112 500.00€ pour lesdits travaux.

Pour ce faire, une convention doit être signée avec le Conseil Départemental qui a pour objet de définir les conditions techniques et financières dans lesquelles le Département apporte son soutien financier à la Commune au titre de la restauration de l'église Saint-Maurice.

Cette convention est approuvée à l'unanimité par les membres de l'assemblée.

➤ **CAP LOISIRS** :

- Autorisation exceptionnelle d'un remboursement d'une facture à une famille

Dans le cadre des inscriptions aux activités d'été 2025 du centre de loisirs intercommunal « Cap Loisirs », une famille a réglé une facture de 387.00€ pour l'inscription d'un enfant. L'enfant n'ayant pas pu se rendre au centre de loisirs pour des raisons familiales, le remboursement de ladite facture est demandée par la famille.

Les membres du Conseil municipal autorisent à l'unanimité le remboursement de cette somme.

- Fédération Des Œuvres Laïques (FOL) : validation du solde 2024

La FOL, qui a la responsabilité des dépenses de Cap Loisirs (centre de loisirs) intercommunal, a transmis, en date du 12 juillet 2025, le tableau de résultat définitif pour l'année 2024. Il est constaté que les dépenses 2024 ont été moins importantes que les sommes appelées aux quatre communes.

Par conséquent, un solde de 53 179.96€ est à restituer aux quatre communes de Cap Loisirs et il est nécessaire de valider ce solde positif. Cette opération est validée à l'unanimité.

- Budget Annexe – Décision modificative

Une somme de 50 000.00€ avait été prévue au budget primitif pour intégrer un solde positif de la FOL. Afin de pouvoir intégrer au budget annexe de Cap Loisirs le solde positif 2024 de la Fédération des Œuvres Laïques d'un montant de 53 179.96€, il est nécessaire de prévoir la décision modificative suivante, qui est acceptée à l'unanimité.

- **Section de fonctionnement** :
- Dépenses : Compte 65888 : 3 179.96€
- Recettes : Compte 75888 : 3 179.96€

- **VOIRIE** : Participation au projet d'aménagement – Carrefour du hameau de Muret

Le Conseil Départemental et la Commune de Saint-Sylvestre se sont concertés pour des travaux d'aménagement au carrefour du hameau de Muret qui se situe respectivement sur les communes de Marcellaz-Albanais et de Saint-Sylvestre. L'estimation des travaux s'élève à 108 000.00€HT. Par délibération en date du 07 juillet 2022, le conseil municipal avait accepté à l'unanimité de participer financièrement à cette opération.

Il est maintenant nécessaire de statuer sur le montant de la participation de la commune de Marcellaz-Albanais, fixé à l'unanimité à 4 000.00€ par les membres du conseil municipal.

- **URBANISME/FONCIER** :

- Acquisition de la parcelle AD30 via l'Etablissement Public Foncier

La parcelle n° AD30 de 542 m², située au cœur du chef-lieu, est proposée à la vente à la mairie par des administrés pour un montant de 120 000.00€. Afin d'envisager cette acquisition, la commune a consulté l'EPF (Etablissement Public Foncier) qui propose un portage sur 10 ans selon l'échéancier suivant :

	10 ans Remboursement par Annuités											TOTAL
	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	2034	2035	
Remboursement du capital	0	12 000 €	12 000 €	12 000 €	12 000 €	12 000 €	12 000 €	12 000 €	12 000 €	12 000 €	12 000 €	120 000 €
Frais de portage HT		3 240 €	2 916 €	2 592 €	2 268 €	1 944 €	1 620 €	1 296 €	972 €	648 €	324 €	17 820 €
Iva sur frais de portage		648 €	583 €	518 €	454 €	389 €	324 €	259 €	194 €	130 €	65 €	3 564 €
total dû par an	0	15 888 €	15 499 €	15 110 €	14 722 €	14 333 €	13 944 €	13 555 €	13 166 €	12 778 €	12 389 €	141 384 €

A 8 voix POUR, 1 voix CONTRE (M. André VUACHET) et 6 ABSTENTIONS (Mesdames Christiane DAUNIS, Annie TISSOT, Isabelle PEGAZ-TOQUET et Messieurs Eric CHASSAGNE, Miguel MARTINS et Benoit CURT), les membres approuvent cette acquisition à la condition que cette parcelle reste un espace de vie naturel et non construit.

- Dossiers en cours

DOSSIER	BÉNÉFICIAIRES	LIEU	LISTE DES PARCELLES	PROJET	ETAT
DP 074 161 25 00044	GIUNTA Giuseppe	131 chemin des Courriers Chez Nanche	AC 524 - 526	construction d'un carport remplacement des menuiseries et pose de volets roulants	ACCORDÉE le 08/09/2025
DP 074 161 25 00046	BAUQUIS Joëlle	823 route du Bondet - Chaunu	AK 574	réfection de la toiture, ravalement de façade et remplacement des menuiseries	ACCORDÉE le 18/07/2025
DP 074 161 25 00047	GUÉZOU Arnaud	19 chemin des Entremonts la Molière	AI 353	abri de jardin	en cours
DP 074 161 25 00048	LACÔME Fabien	173 route de la Radia	AD 484	pose de bardage sur un garage	ACCORDÉE le 24/07/2025
DP 074 161 25 00049	FAVRE Nicolas	74 place de l'Albanais	AD 576	clôture	ACCORDÉE le 24/07/2025
DP 074 161 25 00050	FERTAT Kévin	600 chemin de Piémont	AH 551	installation de volets battants	ACCORDÉE le 24/07/2025
DP 074 161 25 00051	PERIGAULT Maxime	1693 route de Contentenaz	AR 136	modification / remplacement des menuiseries	ACCORDÉE le 05/08/2025
DP 074 161 25 00052	STG ENERGY pour JOGUET Alexis	365 route de Peignat	AN 666	panneaux photovoltaïques	ACCORD TACITE le 08/09/2025
DP 074 161 25 00053	GREILLET Florian et MARIN Emilie	516 route de la Molière	AI 337 - 338	réfection de toiture / remplacement des menuiseries / création d'une terrasse sur garage / création d'un 2ème accès	ACCORDÉE le 05/08/2025
DP 074 161 25 00054	CAHAY Benoît	940 route de la Radia	AN 515	installation d'une piscine	ACCORDÉE le 05/08/2025
DP 074 161 25 00055	BUISSON Nicolas	451 chemin du Creux - Faramaz	AT 034	réhabilitation d'un logement dans un corps de ferme	ACCORDÉE le 02/09/2025
DP 074 161 25 00056	STARWATT pour MAYER Guillaume	1087 route de Chapeiry les Vorges	AH 624	panneaux photovoltaïques	ACCORDÉE le 29/08/2025
DP 074 161 25 00057	SAS FARAMIMMO	451 chemin du Creux - Faramaz	AT 34 - 35	division parcellaire dont création d'un lot à bâtir	REFUSÉE le 06/08/2025

DOSSIER	BÉNÉFICIAIRES	LIEU	LISTE DES PARCELLES	PROJET	ETAT
DP 074 161 25 00058	PIQUET Antoine et Cloé	15 route de Contentenaz Peignat	AP 137	construction d'un carport avec abri de jardin et terrasse	REFUSÉE le 06/08/2025
DP 074 161 25 00059	FRANCE GLOBAL ENERGIES	359 route de la Molière	AI 616	panneaux photovoltaïques	ACCORDÉE le 29/08/2025
DP 074 161 25 00060	RIBIOLLET David	111 rue du Faubourg	AC 714	Division en vue de construire (1 lot)	en cours d'instruction
DP 074 161 25 00061	TEILLON Michel	109 rue du Faubourg	AC 712	Installation de stores bannes	ACCORDÉE le 09/09/2025
DP 074 161 25 00062	SAS FARAMIMMO	451 chemin du Creux - Faramaz	AT 034 - 035	division parcellaire dont création d'un lot à bâtir	en cours d'instruction
DP 074 161 25 00063	VEYRAT Raphaël	1605 route de Contentenaz	AR 214	panneaux photovoltaïques	en cours d'instruction
DP 074 161 25 00064	VEYRAT Johan	55 chemin de Coutasse - Joudrain	AH 627	panneaux photovoltaïques	en cours d'instruction

DOSSIERS	DEMANDEURS	LIEU	PROJET	ETAT
PC 074 161 25 00003	GUILLET Benjamin et AOYAMA Chika	308 chemin du Carillon	construction d'une maison individuelle	RETIRÉ le 01/07/2025
PC 074 161 25 00005	SOFIA Antoine	134 route d'Oilly - Joudrain	régularisation d'un garage et d'une terrasse	ACCORDÉ le 03/06/2025
PC 074 161 25 00006	Commune de MARCELLAZ-ALBANAIS	166 rue des Ecoles	installation d'un préau pour l'école maternelle	ACCORDÉ le 03/07/2025
PC 074 161 25 00007	LAPLACE Michel	Lieudit "Sous Coutasse"	construction de 3 bâtiments agricoles ouverts	en cours d'instruction
PC 074 161 25 00008	SAVILLE Sean et NODÉ Morgane	Lotissement "les Terrasses du Centre" - lot 3 - 349 rue des Ecoles	construction d'une maison individuelle	en cours d'instruction
PC 074 161 25 00009	SERVERTTAZ Damien	343 route de Montmasson	construction d'une pergola	ACCORDÉ le 08/09/2025
PC 074 161 25 00010	BOLAT Ali	1801 route de Peignat	création de 3 logements	REFUSÉ le 02/09/2025
PC 074 161 25 00011	NOGUEIRA Nicolas	308 chemin du Carillon	construction d'une résidence principale en ossature bois	en cours d'instruction
PC 074 161 25 00012	HOURRIEZ Quentin	206 chemin des Erènes	construction d'une maison individuelle d'habitation avec garage	en cours d'instruction
PC 074 161 25 00013	GAEC La ferme des Prailles	115 impasses des prailles	Construction d'une stabulation	en cours d'instruction
PC 074 161 19 X 0011-M02 Modificatif	GROSS Stéphane	104 chemin des Entremonts	modifications façades	en cours d'instruction

➤ **QUESTIONS DIVERSES**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance publique est close à 21h45.

A Marcellaz-Albanais, le 03 octobre 2025.

**Le Maire,
Eric CHASSAGNE**



**La secrétaire de séance,
Ghyslaine LESUEUR**

